

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2019

- Approbation PV séance du 06/12/2018 (unanimité)
- Subvention DETR : dépôt dossier portail école pour le reste de l'opération (unanimité)
- Subvention API : dépôt dossier portail école pour le reste de l'opération (unanimité)
- Délibération ouverture du ¼ des crédits pour la section investissement en tenant compte des restes à réaliser (unanimité).
- Accessibilité personnes à mobilité réduite centre de soins : Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une demande de La Direction du centre soins : celle-ci doit transmettre prochainement son rapport annuel d'activité à l'ARS (Agence Régionale de Santé) et préciser les actions engagées par la commune sur la mise en conformité de l'accessibilité.

Monsieur le Maire expose une solution alternative qui atténuerait le coût d'aménagement : la ré-ouverture d'un ouvrant côté cour du logement avec la pose d'une porte et d'un volet roulant conformément aux dispositions réglementaires.

- ECOLE
  - Délibération adoptée à l'unanimité pour la participation aux fournitures scolaires soit 52.00€/enfant sur un effectif global de 82 enfants dont 17 issus des communes de BONY (16) et de LEMPIRE (1).
  - Délibération achat des livres remise des prix (unanimité).
- Délibération des subventions aux associations locales (détail sur projet délib).
- Questions diverses :
  - présentation devis géomètre 990.00€ avec RDV début mars sur site
  - implantation panneaux signalisation.
  - retrait écluse rue du Calvaire à repositionner devant le cabinet médical. Augmentation de la vitesse signalée depuis.
  - Pré-raccordement de la fibre en cours, se rapprocher de Monsieur le Maire pour les difficultés rencontrées.
  - Départ à la retraite de Claude CHAMARET prévu fin 1<sup>er</sup> semestre, Monsieur le Maire informe des démarches prochainement entreprises pour les candidatures.
  - Situation travaux avancement logement communal.
  - Vols signalés, abattage des marronniers, satisfaction des habitants pour les opérations de déneigement par TP AGRI Stéphane GACH, dégradation rue d'Ossu et de la Terrière, nids de poule.